

Compte-rendu réunion CLEE82 09 janvier 2024

Présents

Pascale BINET, webmaster service communication à la DSDEN 82, statcom.ia82@ac-toulouse.fr

Marion BRIOUDES, CCI82

Hélène CHALMEL Principale adjointe, Collège Vercingétorix

Sandrine CHRIST, Provisseure adjointe, Lycée Olympe de Gouges

Carine CUGNY, Provisseure adjointe, Lycée Claude Nougaro

Silvana FRAU, co-animatrice du CLEE (silvana.frau@ac-toulouse.fr)

Cécile FRENDO, Superviseur RBDE 82 (Cecile.Frendo@ac-toulouse.fr)

Nathalie GARCIE, DDETSPP 82

Isabelle LOPEZ, Principale, Collège Fragonard

Valérie PONS, co-animatrice du CLEE (valerie.pons@UMIH.FR)

Alain SANAGUSTIN, Principal, Collège Perbosc

Excusés

Céline ARBELOT, CIO

Stérenn GUERLESQUIN, AFT

Aude IVANES, IPE

Michel KAMERRER, IEN-IO

Agnès MONTMERLE, JobIRL

Paul NAVARRO, directeur SEGPA collège Olympe de gouges

Arlette PEGO, UIMM

Yannick PUGET, IMSA

La réunion est ouverte à 15h35.

Deux points sont à l'ordre du jour :

- La page web dédiée au CLEE sur le site de la DSDEN 82
- Le bilan scolaire de la semaine de l'industrie

LA PAGE WEB DU CLEE

Mme BINET sera notre interlocutrice pour publier des informations sur cette page.

Elle recevra les contenus de la part d'Hélène CHALMEL (Helene.Chalmel1@ac-toulouse.fr) ou de Silvana FRAU (Silvana.Frau@ac-toulouse.fr).

Mme BINET propose de créer un lien « CLEE » sur la page d'accueil de la DSDEN. A partir de ce lien, elle créera toutes les pages que nous souhaitons avoir sur le site.

Silvana FRAU et Hélène CHALMEL proposent aux membres présents l'état de leur réflexion et une proposition d'architecture des différentes rubriques.

Toutes les rubriques sont présentées par H. CHALMEL et soumises à discussion.

I. LOPEZ reprend la genèse de l'idée du site. L'objectif est de diffuser de l'information à tous les établissements du département.

V. PONS voit également dans cette page CLEE la possibilité pour les entreprises d'aller chercher des informations sur les actions de lien entre l'école et l'entreprise et de s'y engager. La page Web serait donc une boîte à outils pour rendre les acteurs pro-actifs.

C. FRENDO ajoute que cet outil pourrait permettre de donner les informations aux établissements.

La page d'accueil regrouperait les logos des partenaires et le menu des pages suivantes.

Il n'existe pas de logo CLEE national. Un logo CLEE82 est proposé.

Mme BINET attire l'attention sur les couleurs qui doivent respecter la charte graphique de l'Etat.

Valérie PONS a plusieurs autres propositions qui seront soumises aux membres lors de la prochaine réunion.

Une fois choisi, ce logo pourrait permettre aux entreprises engagées auprès des élèves de se signaler en l'affichant sur leur site internet, leur vitrine, leur véhicule....

Pour les partenaires, outre le logo Education Nationale et le logo CLEE82 à venir, les membres souhaitent voir les logos de la Région Occitanie et de la DDETSPP, celui de la CCI, celui du CIO, des IPE et ceux de l'UMIH, l'UIMM et de la Fédération du bâtiment.

Les autres partenaires avec leur contact pourront être présentés dans la rubrique Ressources.

Le CLEE 82 a une longue histoire dans le département. Il a été remis en route de manière active le 30 novembre 2016. Valérie PONS était à l'initiative de ce redémarrage avec M. Bonnet alors proviseur adjoint du lycée Claude Nougaro. Nous souhaitons le mettre en lumière sur la page CLEE82.

La première rubrique « **Présentation du CLEE** » est là pour présenter le comité local, ses objectifs et son histoire sur le territoire.

Une rubrique « **Agenda** » permettra de mettre en lumière les événements, les actions et les temps forts basés sur le lien école-entreprise organisés dans les EPLE du département.

A. SANAGUSTIN alerte sur la nécessaire rigueur et la bonne implication de tous les établissements du département pour que cet agenda reste vivant et riche.

N. GARCIE dit qu'il existe des semaines thématiques dans tous les domaines, notamment avec pôle emploi. Elles peuvent toutes être l'occasion d'actions.

V. PONS propose de communiquer l'information de l'existence de cet agenda aux entreprises pour qu'elles puissent se renseigner sur les actions qui existent dans le département et éventuellement s'y impliquer.

L'agenda permettrait donc de valoriser et quantifier l'ensemble des actions et permettra la mise en lumière de la grande quantité d'action impliquant écoles et entreprises.

A. SANAGUSTIN propose que, comme pour les agendas ENT des établissements, les secrétariats des établissements soient en charge d'envoyer les informations au webmaster qui pourra ensuite compléter l'agenda.

S. CHRIST ajoute que le lien vers la page CLEE pourrait être ajouté sur les ENT des établissements pour améliorer la diffusion de l'information.

M. BRIOUDE propose d'ajouter le salon TAF à l'agenda.

S. FRAU complète en proposant que les branches professionnelles et les responsables des BDE soient le lien entre les entreprises et les établissements. A voir avec la DRAFPICA et les RBDE.

N. GARCIE précise que l'image de l'EN a besoin d'être dépoussiérée et diffusée vers les entreprises qui ne savent pas assez, voire pas du tout, tout ce qu'il se passe dans les établissements.

H. CHALMEL dit que les associations doivent être également impliquées car l'objectif du site est de partager les actions afin d'enrichir le programme de tous les établissements.

A. SANAGUSTIN propose de présenter les choses sous forme d'agenda tableau-mensuel avec les événements du mois indiqués dans chaque case journalière. Un lien pourrait être ajouté pour chaque événement et rediriger vers les informations essentielles sur l'action, un descriptif de l'action, une affiche, le site de l'organisateur...

Dans la rubrique « **Ressources** », on trouvera :

- de la documentation officielles : BO, texte....
- des informations au sujet du parcours avenir : quelles actions possibles ? quelles partenaires existent ?
- des liens utiles : plateforme « avenir », lien vers les sites des partenaires....
- les CR des réunions CLEE

Le débat porte alors sur les compétences d'information, d'orientation, la découverte des métiers... Quelles différences entre ces thèmes ? Qui en a la responsabilité ?

V. PONS alerte le CLEE sur ce genre de débat qui peut être un frein pour les entreprises.

Les entreprises doivent pouvoir communiquer simplement aux élèves des informations sur les métiers qu'elles proposent, dont elle aura besoin dans le futur....

A. SANAGUSTIN dit que le vocable « parcours avenir » se suffit à lui-même. Il permettra à chacun de se rendre compte de la nécessaire coopération entre écoles et entreprises pour accompagner les élèves dans la construction de leur parcours.

C. FRENDON propose de retravailler le livret des actions écoles-entreprises élaboré par la DRAFPICA et assez peu utilisé dans les établissements en raison de sa longueur. C. FRENDON pourrait en extraire les actions qui concernent le Tarn&Garonne pour en faciliter la lecture et les recherches dans les propositions du territoire.

C. FRENDON se charge de demander à la DRAFPICA l'autorisation de modifier le document pour le rendre départemental.

La rubrique « **Stage** » regroupera les informations et documents au sujet des stages 3^{ème}, plus tard les documents pour les stages de 2^{nde} GT mais aussi la proposition de conventionnement par le CCI pour les stages pendant les vacances de la CCI (avec un lien).

La rubrique « Stage 2^{nde} » sera activée quand les informations précises sur ces stages seront publiées. Le CLEE pourra réfléchir à adapter les documents 3^{ème} aux stages des 2^{nde}.

V. PONS questionne le lien entre cette possibilité de stage pour les élèves de 2^{nde} GT et les 54h annuelles dédiées à l'orientation.

Cette rubrique pourra également contenir aussi le lien vers le site « Idée stage ».

Une rubrique « **partage d'expérience** » permettrait de valoriser les événements en établissements en publiant des photos et des courts textes descriptifs. Une autre idée serait de proposer des liens vers les ENT des établissements qui publieraient des articles sur leurs actions. L'objectif est de mettre en avant le côté dynamique, ludique et de donner une belle image de lien école-entreprise.

Enfin, une rubrique « **contact** » donnera les adresses mails des deux co-animatrices ainsi que celle de la superviseuse des bureaux des entreprises (avec son numéro de téléphone).

Les établissements enverront leurs informations à Hélène CHALMEL et Silvana FRAU qui transféreront à Mme BINET pour publication après validation des contenus.

BILAN SEMAINE DE L'INDUSTRIE :

C. FRENDON informe le CLEE des chiffres suivants :

Pendant la semaine de l'industrie, 742 élèves et étudiants du département ont bénéficié d'une visite d'entreprise, pour un total de 7242 sur l'ensemble de l'académie de Toulouse.

Ils sont répartis comme suit :

386 collégiens

24 3e PM

196 lycéens de pro

70 élèves de la filière STI2D

72 étudiants de BTS de la filière industrielle

Les freins identifiés sont des raisons de sécurité et de modalités d'encadrement qui ont empêché plusieurs entreprises d'accueillir des groupes de plus de 10 personnes.

En réfléchissant à d'autres organisations, C. FRENDON pense possible d'augmenter le nombre de jeunes bénéficiaires d'une visite.

Néanmoins, il faut noter que de nombreuses entreprises ont privilégié l'accueil de scolaires plutôt que de demandeurs d'emplois. Ce qui très positif pour nous.

Deux nouveautés en 2023 peuvent expliquer cette augmentation des participants :

- Une coordination DDETSPP, UIMM, CCI et Superviseure des Bureaux des entreprises a été mise en place. C. FRENDO alerte sur la lourdeur de l'organisation des transports qui a demandé de nombreux échanges entre la CCI et la Superviseure BDE et les établissements et entreprises. Ce sujet sera abordé au moment du COPIL de la Semaine de l'Industrie (fin janvier) afin de trouver une organisation facilitante pour tous.
- La quasi intégralité des transports a été financé par la CCI (sur le budget "mois de la découverte des métiers") et la DREETS. D'autres sources de financement devront être trouvées l'an prochain pour ne pas faire porter toute la charge financière à la CCI, ainsi que pour répondre à un volume de demandes qui pourrait augmenter.

Mme GARCIE dit que l'Etat ne pourra pas financer autant par département que l'effort qui a été fait par la CCI dans le Tarn&Garonne. Elle précise que certaines entreprises ont privilégié des visites de collégiens et de lycéens à détriment de visites de quelques groupes de demandeurs d'emplois.

A. SANAGUSTIN explique qu'il a visité une entreprise qui a nécessité de séparer la classe en quatre groupes d'élèves en rotation. Cela a impliqué un plus grand nombre d'accompagnateurs mais la visite a été très intéressante pour les élèves.

Faire venir une entreprise dans l'établissements est également une solution mais les bénéfices pour les élèves ne sont pas identiques. Se rendre dans l'usine permet aux élèves de mieux comprendre la réalité du monde du travail, de l'industrie.

I. LOPEZ et K. CUGNY ont construit pour le collège Fragonard et le lycée Claude Nougaro, une action de découverte des ateliers du lycée pro à destination des collégiens. Cela a été très bien perçu par les élèves.

C.FRENDO explique qu'elle est l'interlocutrice des établissements dans la relation école-entreprise. Elle souhaite, à termes, proposer des événements aux établissements du Tarn&Garonne. Les postes de RBDE ont été créés pour les lycées professionnels. L'institution se rend compte petit à petit que les besoins sont aussi importants en collège qu'en LP. Dans les missions des RBDE, on trouve également la présentation des formations professionnelles aux collégiens.

S. CHRIST précise que dans chaque bassin, les RBDE peuvent travailler avec les collèges de secteur.

N. GARCIE explique que la semaine de l'industrie est le moment où on peut valoriser les actions entre l'école et les entreprises. A ce moment-là, les actions peuvent avoir des financements. Cela n'empêche pas d'organiser d'autres rencontres ou visites en dehors de la semaine de l'industrie.

LE SALON DES METIERS DE L'HOTELLERIE

V. PONS explique que ce salon est une mission 100% d'intérêt générale pour l'image des métiers, pour pôle emploi et pour l'éducation nationale.

Elle précise qu'elle a discuté avec la Mairie de Montauban dès la fin du mois d'août 2023 afin de trouver une salle pour organiser ce forum qui était envisagé 02 avril 2024 à Montauban.

En 2022, la première édition du forum a été couverte par une répartition équitable des coûts entre tous les acteurs.

Mais l'édition 2023 a finalement été intégralement portée financièrement par l'UMIH82. La mairie et le département ont contribué, a posteriori, à hauteur de 10% du budget total.

Pour l'édition 2024 V. PONS avait invité Thierry MARX. Ainsi, cela aurait donné une envergure nationale au forum. De ce fait des financements nationaux auraient pu être engagés pour le forum du Tarn&Garonne. Mais la réponse très tardive des services de la Mairie a empêché la venue de T. MARX qui n'a pas pu conserver sa disponibilité pour le 02 avril aussi longtemps. Il ne peut plus faire le déplacement.

Le forum est toujours prévu le 02 avril dans la salle du Marché Gare, à Montauban. Mais, M. Pierre-Henri VIDAL (nouveau président départemental de l'UMIH82) va devoir trouver d'autres sources de financement, notamment auprès des acteurs partenaires engagés. La tenue du forum n'est donc pas garantie. Des nouvelles sont attendues d'ici deux semaines.

Dans la continuité des forums métiers, I LOPEZ se questionne sur la possibilité d'utiliser le plan France relance 2030 qui sera une occasion pour le territoire de développer de nouveaux secteurs d'emplois, notamment dans le domaine de la logistique.

N. GARCIE affirme qu'effectivement la demande en logistique va être très importante. Des formations ont été ouvertes pour certains métiers de la logistique et du métier de solistes que les jeunes ne connaissent pas et pour lesquels des possibilités d'emplois seront nombreuses dans les vingt prochaines années (Gare LGV, Hôpital, Grand Carénage de Golfech par exemple).

Il est donc nécessaire de pouvoir informer largement les élèves et plus généralement les jeunes de ces possibilités d'emplois sur le territoire.

I. LOPEZ explique que ses élèves ont participé au forum ID-Métiers de Cahors. Elle insiste sur l'importance de l'adéquation du message avec les besoins d'information des élèves et des enseignants, dans les différents formats de rencontre proposés.

FIN de la séance : 17h30